



**Mairie d'AUBY**  
Missions de diagnostics techniques  
pour diverses opérations d'aménagement  
Lot 3 : Diagnostics amiante, plomb et parasitaire  
Avenant 1  
Décision n° 2024/218/MP

Publié le 17 décembre 2024

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché n° 2024-31C - Lot 3 : Diagnostics amiante, plomb et parasitaire ayant pour objet « Missions de diagnostics techniques pour diverses opérations d'aménagement » a été notifié le 18 novembre 2024 au la société AC ENVIRONNEMENT pour un montant de 8 700.00 € HT.

Considérant que l'avenant n°1 a pour objet des prestations supplémentaires, non prévus au marché initial ;

Considérant l'article R.2194-8 du code de la commande publique qui dispose que « Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au Code de la commande publique et à 10 % du montant du marché initial pour les marchés de fournitures et services, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194-7 sont remplies » ;

Considérant que l'avenant entraîne incidence financière de 716.00 € HT représentant une augmentation de 8.57% du montant initial du marché ;

Considérant que les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant ;

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 9 décembre 2024 quant à la passation de cet avenant ;

Le Maire,

**Décide,**

**Article 1**

De procéder à la signature de l'avenant n° 1 du marché « Missions de diagnostics techniques pour diverses opérations d'aménagement » pour le Lot 3 : Diagnostics amiante, plomb et parasitaire.

**Article 2**

Que le nouveau montant du marché est ainsi porté à la somme de 9 416.00 € HT soit 10 879.20 € TTC.

**Mairie d'AUBY**  
Missions de diagnostics techniques  
pour diverses opérations d'aménagement  
Lot 3 : Diagnostics amiante, plomb et parasitaire  
Avenant 1  
Décision n° 2024/218/MP

**Article 3**

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY, le 17/12/2024

Christophe CHARLES

Maire